



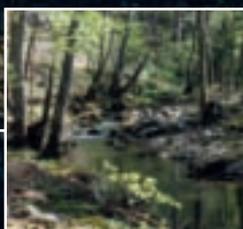
Les Cévennes
Parc National



de serres en valats

le magazine
du Parc national
des Cévennes

Les terrasses de culture cévenoles



Actualités

La richesse
de nos forêts



Découvrir

Le
mont Lozère

L'actu en images



© Alain Ausset

Pneus usagés : la récolte 2008

6,5 tonnes ! C'est ce que représentaient les 900 pneus abandonnés en pleine nature lors de la transhumance des abeilles, collectés par le Parc national et traités par une entreprise spécialisée pour la somme de 1 390 euros. Outre leur aspect disgracieux, ces pneus, en cas d'incendie, dégagent des substances chimiques très nocives. Et rappelons que leur abandon dans la nature constitue une infraction que les textes juridiques en vigueur permettent de réprimer...

Un arbre vraiment remarquable

Avec ses 9,67 mètres de circonférence et ses 10 mètres de hauteur, le châtaignier du Tronc à St-Maurice-de-Ventalon est l'un des arbres remarquables qu'abritent les Cévennes, dans la catégorie « arbres aux dimensions exceptionnelles » !



© Emeric Sulmont

L'écotourisme s'affiche

Les 42 entreprises touristiques signataires de la Charte européenne du tourisme durable disposent désormais d'une plaque offerte par le Parc, dont le message est clair « Je m'engage pour l'écotourisme ! »

*Je m'engage
pour l'Écotourisme !*



© Jean-François Noblet

Le lézard ocellé

Il faut être chanceux pour apercevoir ce grand lézard, magnifique mais si discret, qui affectionne les endroits secs et bien ensoleillés.

Edito

Ce numéro de *De serres en valats* rôde une nouvelle formule du magazine du Parc national. Parallèlement, le site internet www.cevennes-parcnational.fr vient de faire peau neuve. Ces outils serviront prochainement à alimenter l'information et le débat sur le Parc national.

Bientôt, en effet, devrait être publié le nouveau décret ; le Parc aura enfin son conseil d'administration ; la concertation pourra alors s'engager pour élaborer la charte qui définira la nouvelle politique du Parc national des Cévennes.

Il faudra alors un grand effort de communication pour que chacun soit informé et puisse apporter sa contribution, car c'est le débat public qui pourra le mieux orienter l'action de l'établissement.

Dès les prochains numéros, nous espérons pouvoir vous présenter le nouveau décret, tel qu'il sera sorti des négociations qui ont suivi l'enquête publique de 2008, la composition du futur conseil d'administration, puis le « mode d'emploi » que ce dernier aura fixé pour appeler les contributions de tous à l'élaboration de la charte.

En attendant, n'hésitez pas à réagir sur ce « numéro test » pour nous aider à mieux vous informer.

4. Actualités

8. Patrimoine

Les terrasses de culture cévenoles

10. Paroles de territoire

Rencontre avec une agricultrice atypique

11. Initiative éco-citoyenne

Le site Natura 2000 Valdonnez

12. Découvrir

Le mont Lozère

14. Bloc-notes



Jacques Merlin,
directeur
du Parc national des Cévennes



De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : mai 2009. Magazine trimestriel.

Directeur de la publication : Jacques Merlin - Rédactrice en chef : Catherine Dubois - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Céline Roux, chargée de mission Natura 2000, communauté de communes du Valdonnez - Maquette : Guy Grégoire - Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais, 48400 Florac - Tél. : 04 66 49 53 01 - Création maquette : Opérationnelle communication - Impression : IMP'ACT imprimerie. Tirage : 25 000 exemplaires sur papier recyclé. www.cevennes-parcnational.fr

Photo de couverture : Michel Verdier

Galerie de portraits

De serres en valats fait peau neuve. Un nouveau format, de nouveaux contenus, un nouvel univers graphique... sous l'œil bienveillant d'un sympathique habitant du territoire : la chevêche d'Athéna. Elle est l'une des quatre chouettes qu'abrite le Parc national des Cévennes.

●● La chevêche d'Athéna

Avec ses 22 ou 23 cm de haut et ses quelques dizaines de grammes, la chevêche est l'un de nos plus petits rapaces nocturnes. Elle se reconnaît à sa silhouette trapue, son plumage perlé de blanc et ses grands yeux jaunes d'or. Elle niche principalement dans les clapas de nos grands causses et se nourrit d'insectes, petits mammifères, escargots, vers de terre...



© Bruno Descaves

●● La chouette hulotte

La hulotte est la seule chouette aux yeux noirs. Son plumage variable est tantôt roux tantôt gris. Partout où il y a des arbres, elle trouve un gîte — contre un tronc, dans la cavité d'un arbre, dans l'épaisseur d'un conifère — et l'on peut entendre son hullement retentissant quasiment toute l'année. Les loirs lui paient un lourd tribut mais elle se nourrit aussi d'insectes, de campagnols, de petits oiseaux, de grenouilles...



© Jean-Pierre Malafosse

●● La chouette de Tengmalm

Mentionnée pour la première fois en Cévennes en 1990, cette petite chouette forestière commence à être bien implantée sur le massif de l'Aigoual. Elle occupe les loges creusées par le pic noir et sa reproduction dépend de la quantité de petits rongeurs présents en forêt. Le maintien des loges et des fructifications forestières abondantes sont les clés de sa survie.



© Bruno Descaves

●● La chouette effraie

La dame blanche ou effraie des clochers est sans doute la plus proche de l'homme. On la trouve dans les greniers accessibles de l'extérieur. Craignant le froid, elle évite les zones de montagne et d'altitude pour se cantonner dans les vallées et la plaine. Sa régression s'explique d'abord par la fermeture de ses gîtes. La disparition des haies et la mortalité routière en sont les autres causes principales.



© Parc national des Cévennes



Hameau de Bédousse sur la commune d'Aujac - En Cévennes, l'activité agricole est essentielle pour le maintien des espaces ouverts et des terrasses autour des hameaux.

© Bruno Daval

La population augmente dans le Parc national

Dans le cadre des travaux préparatoires à la charte, le Parc a engagé, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, la réalisation d'un diagnostic socio-économique de l'espace Parc.

Au 1^{er} janvier 2006, la population de l'espace Parc est d'environ 74 000 habitants. Elle croît depuis le début des années 2000 : le territoire a gagné 3 400 habitants entre 1999 et 2006, ce qui équivaut à une progression annuelle moyenne de 0,7 %.

Cette croissance démographique récente est essentiellement due aux apports migratoires. Les migrations avec les régions qui l'entourent sont favorables au Parc. Il en est de même avec l'Île-de-France, principal contributeur de l'apport migratoire, avec un flux net de 1 670 personnes.

> Deux territoires distincts

Le diagnostic fait apparaître deux grandes zones bien différenciées.

La première, centrée autour du cœur du Parc, est constituée par un vaste territoire rural. Représentant 60 % de la superficie du territoire, elle accueille à peine un quart de sa population, avec une densité inférieure à 8 habitants au km².

La seconde zone est constituée au sud par une « banane » qui s'étend sur les basses vallées cévenoles entre Le Vigan et Les Vans. Ce territoire, qui a connu les deux phases d'industrialisation des Cévennes – la soie puis les mines –, est plus urbain et concentre 75 % de la population avec une densité de 35 habitants au km².

Cette distinction se retrouve au niveau de la structure des emplois. Si la part de l'emploi public est forte dans les deux zones (environ 1/3 des

emplois), l'emploi agricole représente 20 % du total des emplois dans la partie rurale du territoire, contre seulement 7 % pour sa partie sud. Les proportions sont inversées pour l'emploi industriel, qui représente respectivement 7 % et 18 % du total des emplois.

Les premiers travaux réalisés dans le cadre de ce diagnostic seront publiés prochainement. Ils seront complétés à l'automne quand toutes les données du dernier recensement seront disponibles. ●

En savoir plus : www.cevennes-parc-national.fr

La richesse de nos forêts

Le Parc des Cévennes est le plus boisé des parcs nationaux français. **La naturalité de ses forêts y est un enjeu fort.**

Avec ses partenaires publics et privés, l'établissement du Parc a engagé plusieurs programmes destinés à valoriser le caractère naturel de la forêt.

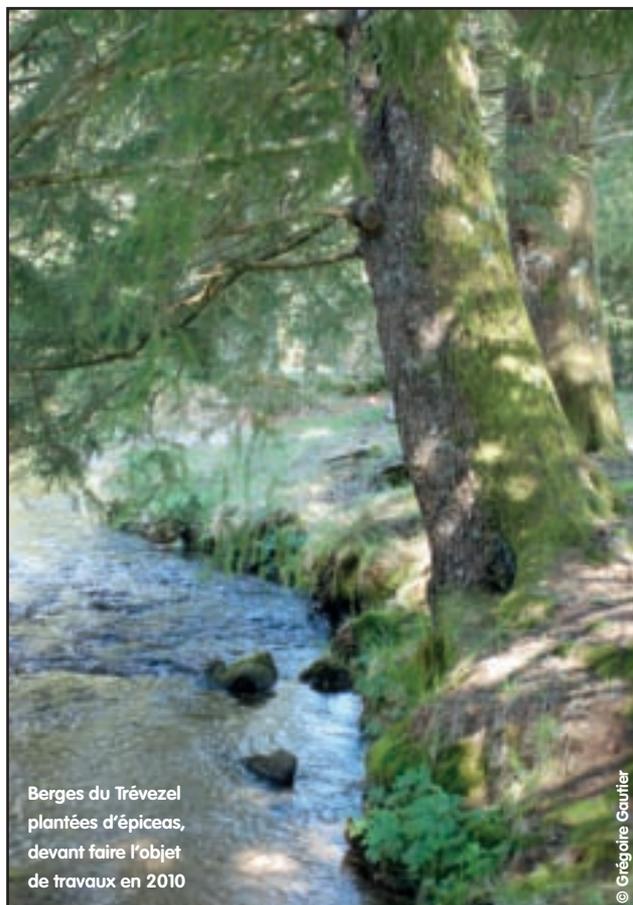
Première étape : la renaturation des ripisylves. Aujourd'hui, certains bords de rivière sont occupés par des espèces introduites, comme les épicéas. Leur implantation très près des rivières est négative pour la biodiversité locale et altère également la qualité de l'eau. Après des premières expériences menées en 2008 et 2009, une nouvelle zone de 1,5 km a été

identifiée – le Trévezel sur l'Aigoual – et, en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), tous les résineux vont y être coupés. Au bout de 2-3 ans, une forêt naturelle constituée d'aulnes et de frênes, essences autochtones, sera de retour.

La deuxième action concerne les vieilles forêts, sur lesquelles les coupes ne sont plus effectuées. Ces forêts sénescentes abritent notamment de nombreuses espèces d'insectes. Pour assurer leur préservation, deux réserves biologiques intégrales ont été créées et quatre projets sont à l'étude avec l'ONF et seront proposés à la concertation. L'établisse-

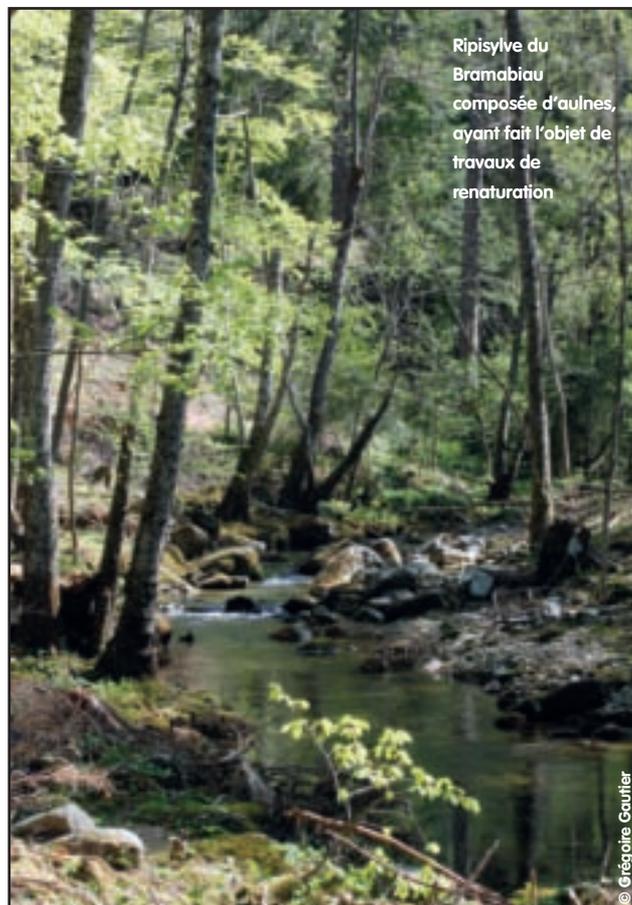
ment du Parc souhaite par ailleurs promouvoir les futaies irrégulières – soit la cohabitation, sur une même parcelle, d'arbres d'âges et de diamètres différents. Bénéfique pour la biodiversité, ce type de sylviculture permet aussi d'éviter les coupes rases dont l'impact paysager est important.

Enfin, le Parc se propose de dresser avec les forestiers privés des diagnostics écologiques de leurs massifs et de les accompagner dans la gestion afin de mieux préserver les éléments remarquables de leur propriété. ●



Berges du Trévezel plantées d'épicéas, devant faire l'objet de travaux en 2010

© Grégoire Gautier



Ripisylve du Bramabiau composée d'aulnes, ayant fait l'objet de travaux de renaturation

© Grégoire Gautier



© Jean-François Noblet

Le busard cendré est inféodé aux milieux ouverts

Le premier des contrats Natura 2000 signés dans le Parc, sur le site des Lauzières (Alzon, Gard) est arrivé à son terme. La réussite est au rendez-vous...

Un contrat Natura 2000 pour les busards

En 2003, cette zone de landes à genêts entourée de forêts domaniales, située au sein du site Natura 2000 du massif de l'Aigoual et du Lingas, était à un stade avancé de fermeture. Toute activité pastorale avait cessé, buissons et broussailles avaient conquis les lieux et une dynamique de reconquête forestière était engagée. L'inflammabilité du secteur était élevée, ce qui inquiétait les forestiers responsables des boisements limitrophes.

Le Parc était préoccupé par le risque que disparaissent trois espèces d'oiseaux qui avaient fait de ces landes leur site de nidification : la fauvette pitchou, la pie grièche écorcheur et les busards cendré et St-Martin.

Le contrat Natura 2000 signé en 2003 entre l'Etat et l'ONF visait

donc à réouvrir ce milieu, recréer les conditions de sa gestion pastorale et maintenir la présence des oiseaux. D'importants travaux ont été effectués sur 72 ha : brûlages dirigés, gyrobroyages répétés, aménagement de points d'eau, pose d'une clôture électrique, présence pendant les mois d'été d'un troupeau de bovins viande..., auxquels se sont ajoutés des aménagements spécifiques pour les busards.

Les résultats sont positifs. La combustibilité du site a fortement diminué ; les graminées et autres végétaux à valeur pastorale sont présents en quantité suffisante pour le troupeau ; on observe des dizaines de couples de fauvette pitchou ; deux couples de pie grièche ont élevé leurs jeunes sur le site ; des tentatives de nidification chez un couple de busards St-Martin sont avérées. ●

Inventaires des habitats naturels ouverts et forestiers

La connaissance et le suivi du patrimoine naturel sont parmi les missions premières du Parc national. Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration de la charte, des inventaires cartographiques des différents types de végétation que l'on trouve sur le territoire du Parc seront conduits en 2009 et 2010. Pour effectuer ces relevés, les personnels du Parc, aidés par des partenaires - Conservatoire départemental des sites lozériens, Office national des forêts, association Méandre, Conservatoire botanique national du Massif central -, seront amenés à parcourir les terrains publics et privés qui composent le cœur du Parc national.

Ce travail permettra de localiser les milieux naturels de haute valeur patrimoniale et de porter à la connaissance des habitants et acteurs locaux une richesse et une diversité encore méconnues à certains égards. L'accès des agents en charge de ces inventaires aux propriétés privées se fera dans le cadre d'une autorisation préfectorale.



© Alain Lagrave

Pelouse à nard raide sur le mont Lozère

Terrasses plantées d'oliviers
à St-Jean-de-Valériscle

Les terrasses de culture cévenoles

Les terrasses de culture contribuent à la qualité des paysages cévenols. Elles sont chères au cœur des habitants et revêtent à leurs yeux, ainsi qu'à ceux des visiteurs, une valeur culturelle identitaire.

Délaissées à la suite de décennies d'exode rural, les terrasses ne constituent plus aujourd'hui l'élément majeur des paysages. Le couvert forestier domine très largement. Mais l'abandon définitif des terrasses n'est pas inéluctable. Pour les faire revivre, il faut leur trouver de nouvelles vocations agricoles. Une production de qualité, à haute valeur ajoutée, semble le meilleur moyen d'assurer la pérennité de ce patrimoine.

Parallèlement, la relance des savoir-faire de la pierre sèche, tombés en désuétude, est indispensable. L'art de bâtir en pierre sans utiliser de liant nous vient du fond des âges. Il a été transmis de génération en génération mais n'a que rarement été écrit. Les spécialistes de la pierre sèche des Cévennes et des régions voisines viennent de réaliser le *Guide des bonnes pratiques de construction de murs de soutènement*, un do-

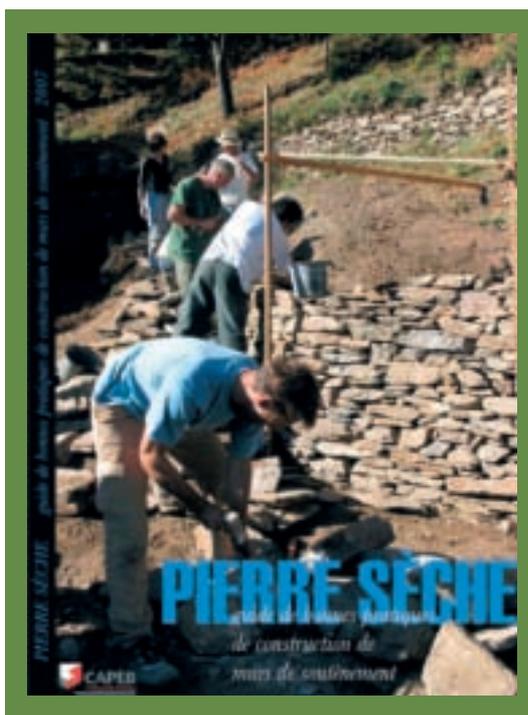
cument qui devrait favoriser le développement de cet art de bâtir.

Les savoir-faire traditionnels constituent un patrimoine précieux. Il y a beaucoup à gagner à les étudier, les raviver et les valoriser en fonction des besoins économiques et sociaux contemporains. Peut-être même pourraient-ils permettre de répondre demain à des nécessités non encore identifiées ?

Réhabiliter les cultures en terrasses, revaloriser le travail de la pierre sèche et promouvoir le magnifique métier de murailleur, n'est-ce pas une façon très concrète de contribuer au développement durable ?

Ce guide est le premier ouvrage national de référence technique pour la construction des murs de soutènement en pierres sèches.

Pour le commander :
www.pierreseche.fr



Les rencontres du Vigan

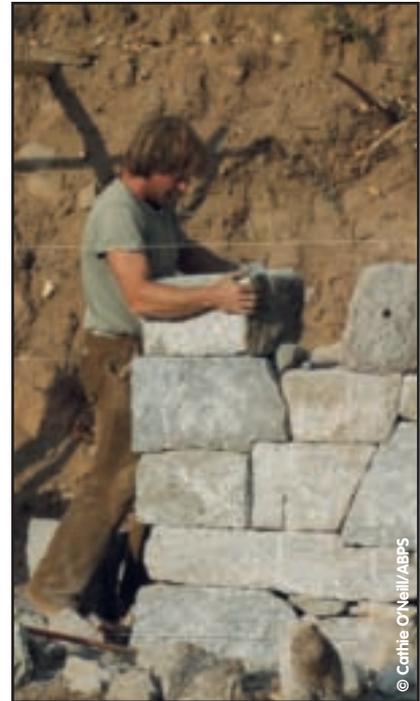
Ces journées organisées du 26 au 28 mars 2009 par le Parc national des Cévennes et la commune du Vigan ont été l'occasion d'évaluer le travail entrepris ces dernières années et d'ébaucher des perspectives d'action pour l'avenir.

De nombreux acteurs de terrain - agriculteurs, propriétaires fonciers, associations, collectivités locales... - ont témoigné sur leur travail persévérant pour faire revivre les terrasses.

Les artisans murailleurs ont également présenté leur démarche. Ils ont choisi de se regrouper en 2002 autour d'une charte de qualité au sein d'une association, les Artisans bâtisseurs en pierre sèche des Cévennes. Leur action et celle des structures qui les soutiennent ont permis de sauver ce savoir-faire traditionnel de l'oubli. Le métier re-

trouve peu à peu ses lettres de noblesse, mais le marché, encore balbutiant, doit être stimulé par la commande publique.

Un programme d'actions pluriannuel en faveur de la pierre sèche a été prédéfini par les participants. Il constitue une première ébauche de ce qui pourrait être réalisé sur le territoire du Parc national, par une série d'acteurs dont l'établissement public lui-même. Il sera soumis à la sagacité des habitants dans les mois à venir, dans le cadre de l'élaboration de la charte du Parc national.



Les Artisans bâtisseurs en pierre sèche des Cévennes



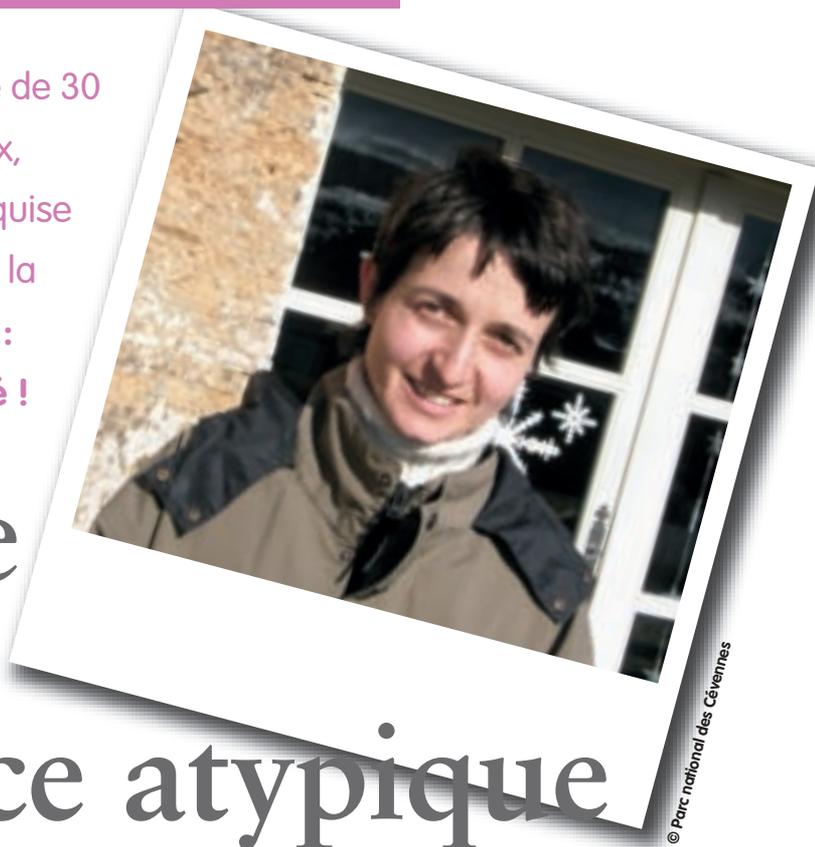
Créée en 2002 sous l'impulsion du Parc national des Cévennes, l'association des Artisans bâtisseurs en pierre sèche des Cévennes (ABPS) regroupe aujourd'hui douze professionnels du bâtiment lozériens et gardois, et un héraultais. Une passion pour la pierre sèche, l'exigence d'un travail de rigueur et de qualité fait dans les règles d'art sont les dénominateurs communs à ces artisans qui œuvrent pour le développement de l'activité en Cé-

vennes, et pour une reconnaissance des propriétés techniques de la construction en pierre sèche. Tous sont des professionnels du bâtiment, qui gèrent leurs entreprises et leurs équipes ou sont retraités du monde de l'artisanat. Tous sont convaincus du fait que l'apprentissage de la pierre sèche répond à un besoin du territoire cévenol et pourrait être vecteur de développement d'emploi. En savoir plus : www.pierreseche.fr

Les actions proposées :

- la création d'un fonds d'aide à la remise en valeur des terrasses et autres ouvrages en pierre sèche ;
- les engagements que les communes du Parc pourraient prendre pour protéger et valoriser leur patrimoine en pierre sèche ;
- l'élaboration d'une cartographie de l'état de conservation des terrasses cévenoles, comme outil d'aide à la décision pour les collectivités locales ;
- des actions de sensibilisation et de formation à la pierre sèche à destination de divers publics ;
- le développement de produits touristiques autour des paysages de terrasses ;
- la mise en place d'un travail en réseau entre terroirs façonnés par la pierre sèche dans l'ensemble méditerranéen ;
- le patrimoine pierre sèche comme support de développement artistique. ●

Sarah Déjean est agricultrice. Agée de 30 ans, elle gère seule avec son époux, Philippe, l'exploitation qu'ils ont acquise en juin 2002 sur le causse Méjean, la ferme du Fraïsse. **Son mot d'ordre : s'adapter et diversifier son activité !**



© Parc national des Cévennes

Rencontre avec une agricultrice atypique

Les activités

- élevage ovin en viande, vente directe aux consommateurs
 - apiculture, vente à la ferme et sur des points de vente
 - transformation fruitière (confitures, jus de fruits) à partir de fruits sauvages et cultivés, vente à la ferme et sur des points de vente
 - chambres et table d'hôte
- <http://fermedufraïsse.free.fr>

L'exploitation en quelques chiffres

- 200 hectares
- 150 blanches du Massif central
- 2 béliers
- 100 agneaux par an
- 100 ruches

Les projets

- la conversion en agriculture biologique (en cours)
- une chaudière à bois et à copeaux
- une miellerie.



« Aujourd'hui, je fais le choix du bio ».

SV : Peut-on exercer le métier d'agriculteur en prenant en compte les questions environnementales ?

SD : Bien sûr ! Mes choix pour l'exploitation ont toujours été guidés par le souci de respecter l'environnement. J'ai opté pour l'élevage ovin en viande parce qu'on peut le pratiquer de manière extensive, sur des terres relativement pauvres. Je n'utilise aucun engrais chimique. J'ai pu rester à 10 % de surfaces cultivables et adapter le nombre de bêtes à la quantité de fourrage que je produis, et non l'inverse, comme cela se pratique souvent. Il en est de même pour le choix des céréales que je cultive. J'ai privilégié des espèces rustiques et mellifères, et non le rendement. Aujourd'hui, je fais le choix du bio. Mes pratiques ont toujours été, dans les faits, très proches de celles de l'agriculture biologique. Mais j'ai voulu adhérer à ce mouvement parce que je suis d'accord avec ce qu'il dénonce.

SV : Vous avez participé à des opérations de coupe de pins...

SD : En effet. La fermeture des milieux sur le causse Méjean est une question très préoccupante pour la qualité de nos paysages et la richesse de la biodiversité. Par ailleurs, il est vrai que notre exploitation est moyennement boisée et que nous devons veiller à préserver nos surfaces en herbe et à éviter la progression du pin noir. Ces programmes cofinancés par la Région et le Parc national nous ont permis d'engager un travail indispensable qu'il nous faut poursuivre. ●



© Guy Grégoire



© Jean-Pierre Malafosse

Le Truc de Balduc est emblématique de la région naturelle du Valdonnez

Le site Natura 2000 Valdonnez

En 2003, la communauté de communes du Valdonnez élabore une charte de territoire, projet qui concilie développement économique et social, protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles. Dans ce cadre, un inventaire du patrimoine naturel est réalisé par le Parc national des Cévennes. Il permet d'identifier des milieux naturels et des espèces remarquables - source pétrifiante, pelouses calcaires à orchidées, loutre...

Le réseau écologique européen Natura 2000

Fort de 25 000 sites, le réseau Natura 2000 participe activement à la préservation des habitats naturels et des espèces sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

Le projet de créer un site Natura 2000 est alors inscrit dans le plan d'actions de la charte.

La consultation des collectivités territoriales concernées confirme une volonté partagée de protéger le patrimoine naturel exceptionnel qui a été mis au jour.

Après un débat autour du périmètre précis du site, une proposition est finalement transmise à la Commission européenne en 2006. Elle tient compte de la localisation des habitats et espèces, et des demandes exprimées par les collectivités.

Un site Natura 2000 implanté sur un territoire aux ressources naturelles remarquables... Jusque-là, rien de bien original. Si ce n'est que dans le Valdonnez, la mise en place du site Natura 2000 relève d'une **démarche volontaire, initiée et portée par les élus.**

> Un pilotage par les élus locaux

Le comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 Valdonnez se réunit pour la première fois en avril 2007. Il est présidé par un élu. Toutes les étapes de la vie du site sont pilotées par la communauté de communes. D'abord maître d'ouvrage de l'élaboration du document d'objectifs (Docob), elle en devient l'opérateur agro-environnemental. Depuis la va-

lidation du Docob en janvier 2009, elle est chargée d'assurer l'animation de sa mise en œuvre - une personne a été recrutée pour élaborer le Docob et assure aujourd'hui cette animation. Ce pilotage par les élus permet à ces derniers de suivre au plus près l'évolution du projet et d'approfondir leur connaissance du patrimoine naturel. ●

> Le site Natura 2000 Valdonnez en chiffres

Superficie : 4308 ha + 764 ha d'extensions soumises à la validation des communes
14 habitats naturels d'intérêt communautaire parmi lesquels une source pétrifiante remarquable et d'importantes surfaces de pelouses calcaires à orchidées
9 espèces d'intérêt communautaire : écrevisse à pattes blanches, chabot, loutre et 6 espèces de chauves-souris

> Témoignages

Christian BRUGERON, maire de Lanuéjols, président du Copil

Plutôt que de se convaincre que Natura 2000 ne sera source que de nouvelles contraintes, il faut considérer ce projet sous un angle positif : c'est une chance supplémentaire de valoriser les atouts de notre territoire en termes de qualité de l'environnement et du cadre de vie.

Le mont Lozère

La cham des Bondons. Au loin, l'un des deux célèbres puechs et l'échine d'Aze

© Guy Grégoire

Contrefort sud-est du Massif central, le mont Lozère forme un lourd relief granitique. De grands espaces, des croupes nues et arrondies, des chaos de roches et une multitude de sources et de ruisseaux dessinent **de magnifiques paysages.**

Le mont Lozère culmine au sommet de Finiels, à 1 699 m. Leur haute valeur patrimoniale, paysagère et culturelle a valu à ces terres d'altitude d'être classées dans le cœur du Parc national des Cévennes dès 1970.

Cette chaîne de moyenne montagne où les climats océanique, continental et méditerranéen s'affrontent, connaît tour à tour vents violents, crues subites, congères, sécheresse, brouillards impénétrables et points de vue somptueux. Du haut du pic de Finiels, on peut par beau temps admirer un panorama qui va des Alpes aux Pyrénées.

De lourds sommets arrondis dominent l'ensemble ; leurs flancs érodés sont ponctués d'imposants chaos et pierriers, non loin desquels pousse la myrtille bleue à la fin de l'été. Sur

les crêtes, le pied du promeneur foule une pelouse maigre à nard raide. Riche en insectes, elle offre un terrain de chasse propice aux rapaces : aigle royal, circaète Jean-le-Blanc, busards...

Plus bas, en début d'été, le genêt purgatif en fleur enivre et inonde les pentes de jaune. On peut y apercevoir cerfs, chevreuils, sangliers ou grives. Près des villages faits de bâtisses trapues aux allures de forteresses, les prairies naturelles de fauche se couvrent au printemps de narcisses, de jonquilles et de pensées sauvages. Dans les multiples sources, zones humides et tourbières, il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer une loutre.

Des sites préhistoriques, gallo-romain et médiévaux témoignent d'une histoire continue entre l'homme et la montagne depuis les temps les plus

reculés : avec 157 menhirs, dont le plus haut mesure 5,40 mètres, 3 dolmens, 30 tertres funéraires et des vestiges d'habitat, la cham des Bondons constitue le deuxième ensemble de mégalithes d'Europe après Carnac ; le mausolée gallo-romain de Lanuéjols est la pièce maîtresse d'un ensemble bâti dans la seconde moitié du II^e siècle ; le village médiéval de La Garde-Guérin, classé Monument historique, est un remarquable ensemble fortifié du XII^e siècle.

Une cinquantaine de sentiers de promenade randonnée et plusieurs GR, parmi lesquels le mythique GR 70 "chemin de Stevenson", permettent à tous les publics de découvrir à pied le mont Lozère. Pour mieux le comprendre, l'écomusée du mont Lozère met à disposition du visiteur un réseau de sites, de musées et de sentiers d'interprétation du patrimoine. ●

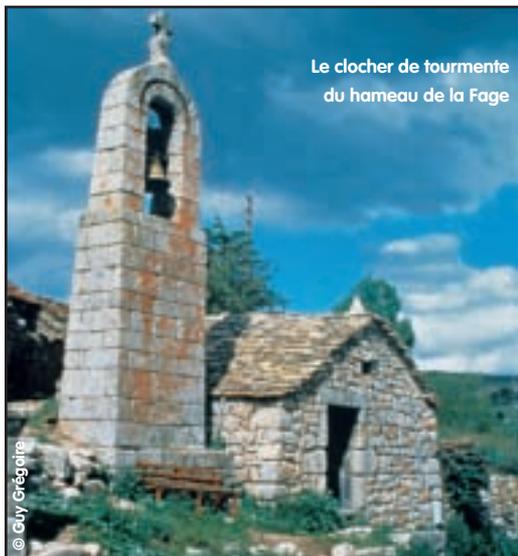


Chiffres clés

1 699
mètres
altitude du som-
met de Finiels

1 246
zones
humides

157
menhirs
sur le site de la
cham des Bondons



Le clocher de tourmente
du hameau de la Fage

© Guy Grégoire

« J'appelle les vivants,
je plains les morts et je
reousse les orages »

Telle est la devise des clochers de tourmente qui sonnaient jadis dans les hauts villages du mont Lozère dès que la tourmente se levait en hiver. Elles orientaient le voyageur égaré, bien content d'être guidé par leur sonorité caractéristique, et rythmaient l'activité des hameaux.

> séjourner, visiter, randonner



La Maison Victoire

Jacqueline et Mario vous accueillent dans cette demeure traditionnelle restaurée avec goût. Situées dans le hameau de Finiels, ces chambres d'hôtes authentiques dominent la vallée du Rieumalet. Signataire de la Charte européenne du tourisme durable.

Maison Victoire
Finiels
48 220 Le Pont-de-Monvert
04 66 45 84 36



Le château de Castanet et le lac de Villefort

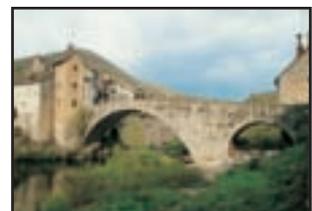
Construit à la fin du XVI^e siècle, le château est sauvé des eaux dans les années 1960, au moment de la construction du barrage, grâce à son inscription à l'inventaire des monuments historiques. Il accueille une exposition permanente sur l'histoire de la région et des expositions temporaires artistiques. Depuis le château, la vue donne sur un paysage façonné par le lac et ses aménagements touristiques. L'été invite à la baignade et à la navigation sur le lac : ce versant est du mont Lozère bénéficie d'un climat méditerranéen...

Contact : office de tourisme
de Villefort - 04 46 66 87 30

Le sentier de Mas Camargue

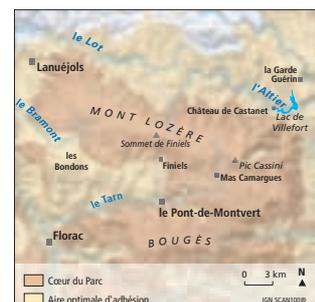


Ce sentier d'interprétation vous conduit à la découverte des crêtes du mont Lozère depuis une ferme de montagne à l'architecture remarquable. Elle est aujourd'hui un centre d'information du Parc ouvert en été. Le sentier résume toute la relation entre l'homme et la montagne. On chemine à travers pâturages, landes, forêts, tourbières, pelouses d'altitude fréquentées par des transhumants. Depuis le sentier, on peut rejoindre la source du Tarn.



Le musée du mont Lozère

Situé au Pont-de-Monvert, ce musée, labellisé Musée de France, est le point de départ incontournable pour une découverte approfondie d'un territoire riche et divers.
04.66.45.80.73



> RDV nature

A la rencontre des mouflons

7 juin

Valleraugue

Les mouflons de la haute vallée de l'Hérault : observation et projection en salle
Inscriptions : office de tourisme mont Aigoual-Causse Cévennes - 04 67 82 64 67

A l'affût du castor



© Bruno Descaves

20 juin

Ste-Enimie

A la tombée de la nuit, observation des traces et des indices laissés par le castor
Inscriptions : office de tourisme de Ste-Enimie - 04 66 48 53 44

> Conférence

Les insectes vont-ils disparaître?



© Jean-Pierre Malafosse

26 juin

Courry

Dans le cadre évocateur de la grande salle souterraine de la grotte de la Cocalière, à 60 m sous terre, Henri-Pierre Alerlenc, entomologiste, par-

lera de la biodiversité, de l'érosion et de l'effondrement des populations d'insectes.
Inscriptions : grotte de la Cocalière - 04 66 24 34 74

> Ateliers

Murs en pierre sèche



© Cathie O'Neill/ABPS

28 juin

St-Etienne-Vallée-Française

Apprendre à construire un mur en pierre sèche
Inscriptions : syndicat d'initiative de St-Etienne-Vallée-Française - 04 66 45 71 61

Pain à l'ancienne

6 juillet

St-Jean-du-Gard

Connaître et effectuer toutes les étapes de la fabrication du pain à l'ancienne.
Inscriptions : écosite de la Borie - 04 66 85 07 01

> Spectacle

La nuit du conte

7 juillet

Hures-la-Parade

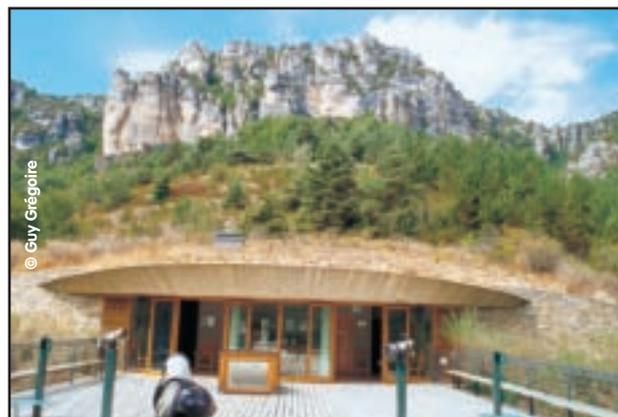
Une courte randonnée pour atteindre un lieu mythique et magique, puis une longue série d'histoires de pierres, portées par des conteurs, des lecteurs, des musiciens, des poètes. Participation exceptionnelle de poètes catalans.

Inscriptions : association Paroles de sources - 04 66 45 25 10

> Zoom

Cet été

A la Maison des vautours



© Cuy Grégoire

La Maison des vautours (anciennement Belvédère des vautours), partenaire du Parc national dans le cadre de l'écomusée du Causse et des gorges, accueille :

- le 21 juillet, La nuit de la chauve-souris : découverte des chiroptères, en salle (projection) et sur le terrain (observation nocturne) ;
- le 12 août, la projection du film d'Alain Ravayrol « Grand-duc : les ailes du sphinx » ;
- tout au long de l'été et jusqu'à fin octobre, « Les rapaces nécrophages », une exposition réalisée par la Ligue de protection des oiseaux.

En savoir plus : www.vautours-lozere.com



© Jean-Pierre Malafosse

> nouveautés

> à la boutique



Les vautours : découvertes nature pour petits et grands

(Edition Glénat – Collection Carnets de la Huppe -5 €)

Avec des textes simples, très documentés, et de nombreuses illustrations, cet ouvrage rassemble l'essentiel des connaissances actuelles sur les vautours fauve, moine et percnoptère, sans oublier des anecdotes de terrain des gardes-moniteurs des parcs nationaux.



80 oiseaux des Cévennes

(Edition Glénat - 7,5 €)

Ce miniguide présente les 80 espèces d'oiseaux nicheurs les plus représentatives du Parc

national. Une page consacrée à chaque espèce avec écologie, régime alimentaire, comportement, fiche technique, photographie couleur et dessin au trait.

Pochette de sentiers de randonnée de la haute vallée du Lot : Gardille, Goulet et mont Lozère (5 €)

15 sentiers de petite randonnée pour une découverte en famille d'un territoire riche et diversifié : chemins de crête, château féodal, drailles et grands chemins de chars à bœufs...

> au centre de documentation et d'archives

L'Aigoual forestier – Histoire d'une reconquête 1860-1914, de Frédéric Fesquet (L'atelier d'éditions)

Flore des Causses, de Christian Bernard (Deuxième édition – Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest)

Bâtisseurs de paysages en Cévennes – Les jardiniers de la pierre (Champ social éditions)

Centre de documentation et d'archives

3, Grand-Rue

30450 GENOLHAC

Consultation sur réservation : 04.66.61.19.97

> Enfants

Les Jeudis nature : préhistoire au pays de Lozère

9 juillet
Florac

Apprendre à construire un petit dolmen avec la technique des hommes préhistoriques.

Inscriptions : Maison du Parc de Florac - 04 66 49 53 01

Jeux de cailloux

10 juillet
Rousses

Atelier pour les 6-12 ans : découvrir les cailloux du bord de la rivière.

Inscriptions : foyer rural de Rousses - 04 66 44 01 06

> Expositions

Les lichens des pierres

Centre de documentation et d'archives, Génolhac,
du 1^{er} au 30 juin

Renseignements :
04 66 61 19 97

Les plantes des murettes

Musée du mont Lozère, Le Pont-de-Montvert,
du 2 au 28 juin

Renseignements :
04 66 45 80 73

> A paraître



Territoires remarquables : Cévennes, une nature de caractère

Le supplément gratuit du numéro de juin 2009 du magazine *Terre sauvage* sera entièrement consacré au Parc national des Cévennes.

Tirage : 16 000 exemplaires.

Zone de diffusion (kiosque et/ou abonnés) : régions Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées et Auvergne ; départements de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et Paris.

Soixante-huit pages pour découvrir ou redécouvrir la beauté, la richesse et l'histoire de ce territoire remarquable.

Rendez-vous sur le nouveau site internet
du Parc national

Les Cévennes
Le Parc national des Cévennes
nature, espace de vie

Le Parc | Un patrimoine d'exception | Un territoire vivant | Votre séjour

- Accès au parc et contacts
- Carte du parc
- Forêts
- Espace privé
- Espaces réservés

à la une
Fête de la nature
Un week-end pour fêter la nature !
La 3e édition de la Fête de la nature a eu lieu les 16 et 17 mai partout en France. Le Parc national s'y est associé.
[Lire la suite](#)

les infos du parc
restoration de ruchers-trocs
Le Parc soutient la restauration de ruchers-trocs. L'un des deux ruchers-trocs restaurés en 2008 grâce au soutien financier du Parc national des Cévennes et de la Fondation du patrimoine a été inauguré le 1er avril.
[Lire la suite](#)

Sur l'agenda
01/05/2009 au 31/05/2009
Fleac
Les plantes des marécages
Exposition à la Maison du Parc
22/05/2009
Site-Entrée
Salade au château d'Hostevies
Cévennes de pierres, du métal au bois
23/05/2009
hermines
Orchidées et sol calcaire
Salade naturaliste
24/05/2009
Querkles
Les pierres de la préhistoire
Salade naturaliste
27/05/2009
Valleraugues
Les arbres et la pollution
Salade naturaliste

à l'honneur
La sautrage granulée
[Lire la suite](#)

Ecotourisme : le Parc vous conseille
[Lire la suite](#)

à gauche :
Festival nature
Toute l'actualité
Agenda
Centre de documentation et d'archives
Offres d'emplois
Marchés publics
Recueil des actes administratifs
Liens utiles
Textes réglementaires et enquête publique 2008
la charte du Parc

à droite :
Le Parc national des Cévennes en images
[à voir la vidéo](#)

à gauche :
Biosphère
Cévennes

à droite :
Consulter cette page à un autre emplacement
Imprimer la page
Partager la page

Plan du site | Mentions légales | Contact

Service d'information du Parc